

HANDICAP

CRÈCHE GRAFFITI'S OFFRIR DU RÉPIT AUX PARENTS

Implantée à Rouen, la crèche Graffiti's Le Moulin Vert a été imaginée pour accueillir une dizaine d'enfants handicapés au milieu d'enfants "ordinaires". Depuis 2019, elle propose une formule de répit parental pour permettre aux familles de souffler.

La crèche propose un parcours d'adaptation sur les temps de répit parentaux, afin d'établir une relation de confiance, en particulier avec les parents qu'il faut rassurer.

Structure pilote, la crèche Graffiti's expérimente depuis plus de 20 ans les bienfaits du multi-accueil : chaque jour, cet établissement reçoit une cinquantaine d'enfants, dont 15 environ sont en situation de handicap ou de maladie chronique. La mixité, placée au cœur du projet, permet de proposer un lieu de normalité, de socialisation et d'éveil aux enfants qui partagent ici leur repas, des jeux ou des activités sensorielles pendant les temps calmes. Pour les enfants de 2 mois à 6 ans atteints de déficiences motrices ou mentales, de troubles du comportement ou de retards cognitifs qui y sont accueillis, c'est aussi un lieu d'intégration progressive au milieu scolaire.



La visite d'Emmanuel Macron

Pour les parents, c'est aussi bien plus qu'une simple offre de garderie. Graffiti's leur propose une prise en charge rassurante et adaptée de l'enfant, dont certains ont besoin de soins médicaux

quotidiens et d'une attention particulière.

En plus de ses 18 salariés, la crèche Graffiti's s'appuie sur des compétences médico-éducatives extérieures - dont une psychologue - qui interviennent plusieurs heures par semaine auprès des enfants. Reconnue, la crèche a reçu en avril 2018 la visite du Président Emmanuel Macron, venu saluer le travail réalisé ici dans le cadre de la prise en charge du handicap : "ce modèle mixte de crèche est un exemple d'inclusion dès le plus jeune âge, comme nous souhaitons le poursuivre en maternelle" a souligné le chef de l'État après avoir échangé avec plusieurs parents d'enfants accueillis à la crèche.

Donner du répit aux parents

En 2019, la Caisse d'allocation familiale de Seine-Maritime a lancé un appel à projet afin de développer une offre de répit parental au sein même de la crèche. Au total, douze structures de la région, dont la crèche Graffiti's, ont été retenues au niveau départemental pour proposer ce service innovant. Porté au niveau national par la branche Famille de la Sécurité Sociale, les temps de répit permettent aux parents et à la fratrie de bénéficier de moments pour eux, au domicile ou à l'extérieur, afin de se ressourcer ou de prendre du recul sur la relation avec l'enfant en situation de handicap. Pour l'enfant lui-même, cet éloignement encadré et ponctuel peut lui offrir des expériences nouvelles dans un environnement

adapté en dehors de son entourage.

Des temps d'accueil au sein de la crèche

Pour répondre à ce projet, les équipes de Graffiti's ont choisi d'organiser ces temps de répit autour de deux axes : proposer des temps d'accueil structurés pour enfants handicapés à l'intérieur même de la crèche ou directement au domicile des familles, lorsque les déplacements sont compliqués à organiser. "Les parents choisissent, sur cette base, le projet qui convient le mieux à leur besoin" explique Gaëlle Legourd, infirmière et puéricultrice qui dirige la crèche depuis 2008. Au domicile comme à la crèche, l'équipe en charge des enfants propose des activités adaptées à l'enfant. Elle prend aussi le temps de réserver du temps de soutien aux parents, en répondant à leurs questions. "Nous restons très attachés à cette dimension d'aide à la parentalité, avec un regard bienveillant, plutôt éloigné du contexte purement thérapeutique auquel ils sont confrontés très souvent" insiste Gaëlle Legourd.

Rassurer les parents

La crèche propose également un parcours d'adaptation aux familles comme aux enfants, afin d'établir une relation de confiance, en particulier avec les parents qu'il faut rassurer. Cette première étape est essentielle pour la réussite de l'intégration. Chaque enfant accueilli est pris en charge en permanence par un professionnel. Une éducatrice spécialisée jeunes enfants ainsi qu'une aide médico psychologique

Paradoxalement, certaines mamans sont très démunies face à cette proposition de répit. Elles sont dans un schéma d'organisation quotidienne avec leur enfant dont elles ont du mal à s'extraire..."

Gaëlle Legourd, Directrice de la crèche Graffiti's

(AMP) ont été recrutées spécialement sur le projet de répit parental afin de permettre cet accompagnement de 1 pour 1. Pendant la période d'adaptation, l'enfant est accueilli une heure par semaine, puis le temps d'accueil augmente progressivement jusqu'à la fin de cette phase de sécurisation.

Consacrer du temps aux fratries

Après concertation, la crèche a retenu quatre créneaux d'accueil concentrés sur le mercredi (deux le matin et deux l'après-midi). "Le mercredi est un jour qui convient bien car nous avons moins d'enfants ce jour-là", explique Gaëlle Legourd. "Il y a donc moins de bruit, ce qui est propice aux enfants handicapés". Pour les parents qui ont plusieurs enfants et qui bénéficient de ce temps de répit, c'est un bon choix également : le mercredi leur permet de consacrer du temps avec les frères et sœurs à la maison. Deux autres matinées d'accueil sont également proposées le jeudi et le vendredi matin. Pendant ces séquences « réservées », les enfants arrivent en général entre 9h00 et 9h30 et restent jusqu'à 12h30. Cela leur permet de profiter du repas commun servi vers 11h15. Les rythmes se prennent vite. À ce jour, la crèche a accueilli 8 enfants sur ces temps de répit, dont les âges varient de 1 an à 4 ans et demi. Trois d'entre eux devraient pouvoir basculer sur des places à temps plein à la rentrée prochaine... Preuve de l'efficacité du dispositif.



“ L’accompagnement des parents est fondamental ”

Gaëlle LEGOURD,
Directrice de la crèche Graffiti's.

Comment s'est fait connaître ce dispositif de répit parental ?

Il a été mis en place en octobre 2019. Très rapidement, le relais a été pris par la CAF de Seine-Maritime, à l'initiative du projet, qui a alerté le milieu médical spécialisé. Mais cela passe aussi beaucoup par le bouche-à-oreille et par l'intermédiaire du réseau médico-social. Les familles viennent alors directement ou décrochent leur téléphone pour obtenir des renseignements. Je les reçois systématiquement pour leur expliquer la démarche.

Comment se répartit le temps d'accueil ?

Entre les deux offres que nous proposons aux parents, l'accueil à la crèche rencontre pour le moment davantage de succès que celui à la maison. Les parents préfèrent sortir de chez eux. Et la perspective de la mixité, du brassage avec d'autres enfants dans une crèche "ordinaire" les attire, même s'ils ont besoin d'être rassurés sur le cadre que nous proposons. Deux familles ont toutefois accepté, sur une proposition de l'éducatrice, la venue au domicile après être passées par l'accueil à la crèche, afin d'assurer la continuité entre ces 2 lieux de vie.

Comment les rassurez-vous ?

Nous passons beaucoup de temps à discuter avec les parents. Dans cette démarche, l'accompagnement est fondamental. Paradoxalement, certains d'entre eux sont très démunies face à cette proposition de répit. Ils sont dans un schéma d'organisation quotidienne avec leur enfant dont elles ont du mal à s'extraire... Notre rôle, c'est aussi d'échanger avec elles, de leur faire des suggestions qui les déculpabilisent.

Quel bilan tirez-vous de ce projet ?

Nous avons accueilli 8 enfants en tout depuis le démarrage de ce service. Certains ont déjà pu bénéficier de séances de sport adaptées aux tout-petits, encadrées par des kinésithérapeutes du CAMSP Le Moulin Vert dans un gymnase situé à côté de la crèche. L'offre que nous proposons actuellement ne peut pas aller au-delà d'une demi-journée par semaine. Les familles souhaiteraient que nous élargissions les créneaux d'accueil. Nous essayons alors de leur trouver des places dans une autre crèche, ou dans une maison d'assistance maternelle (MAM) qui puisse prendre le relais. Lorsque c'est possible, nous les intégrons à la crèche : trois enfants devraient ainsi pouvoir passer sur des places quotidiennes à la rentrée.